

27 mars 2009



## TRACES, l'empreinte !

Je voudrais, avec cette première lettre d'information qui marque le lancement du site WEB dédié à TRACES, retracer le chemin parcouru depuis 5 années. En effet, le 1er avril sera également l'anniversaire de TRACES pour les Etats membres pionniers qui se sont investis dans cette aventure, 9 mois avant l'obligation réglementaire.

TRACES est le premier véritable système de gouvernement électronique de la Commission européenne en ce sens qu'il est utilisé par les services administratifs officiels mais aussi par les citoyens dans

le cadre du commerce des animaux vivants et des produits d'origine animale. 15000 utilisateurs dont un tiers de privés se servent au quotidien de ce système. Multilingue, il permet à tous les utilisateurs de la Communauté de travailler dans leur langue maternelle.

La protection de la santé publique et de la santé animale ainsi que le contrôle du bien être animal sont au centre de la démarche de TRACES, par la restitution immédiate de toutes les informations pertinentes en cas de pathologies ou d'alertes sanitaires et par la notification des autorités responsables du suivi des lots et de leurs investigations.

Parti des exigences de certification dans tous les langues officielles de l'Union européenne et des notifications des mouvements d'animaux vivants et de leurs semences et embryons dans le cadre des transactions commerciales ou assimilées au sein de la Communauté, TRACES a intégré les contrôles sanitaires à la frontière de ces « marchandises ». Puis, ce fût le tour des contrôles frontaliers de tous les produits d'origine animale. Ainsi, en moyenne 45000 certificats intra-communautaires et 40000 Documents vétérinaires communs d'entrée sont émis mensuellement accompagnés de 250 000 notifications auprès des seules personnes concernées.

La mise à disposition auprès des pays tiers intéressés du module de certification à l'exportation vers l'UE de TRACES constitue la troisième étape. Il donne accès à tous les certificats mis à jour dans les langues exigées ainsi qu'à une aide contextuelle. Ce module est destiné à faciliter l'accès au marché européen en supprimant les barrières administratives liées à la disponibilité des certificats mais aussi à accélérer les échanges par le transfert automatique des informations dans le document de contrôle à la frontière, à éviter les erreurs, à lutter contre la fraude et à renforcer les liens avec les partenaires commerciaux en leur donnant connaissance des sanctions prises sur les marchandises exportées. Le Maroc et la Nouvelle Calédonie sont le premier pays tiers et le premier territoire d'Outre Mer à utiliser avec succès ces possibilités.

Le développement d'un module de contrôle à la frontière sur le modèle de ce qui existe au sein de l'UE vient d'être achevé et constitue une étape d'intégration géopolitique importante. Destiné à tout pays tiers qui le souhaiterait, ce module s'adresse principalement aux pays avec lesquels l'UE entretient des liens privilégiés dans le cadre d'accord d'association ou de partenariat. Ce module, associé au précédent, a également un objectif didactique pour permettre à certains pays de se familiariser avec les procédures européennes avant une éventuelle intégration. La Croatie est le premier pays à bénéficier de ce module et l'a depuis un mois expérimenté avec succès.

D'autres défis attendent encore TRACES parmi lesquels la certification à l'exportation vers les pays tiers, module déjà développé mais en attente d'expérimentation, la connexion avec les guichets uniques douaniers de chaque Etat membre, les éléments de base comme la nomenclature douanière pour une interopérabilité des systèmes étant déjà en place, la détermination scientifiques des contrôles sur la base des éléments statistiques d'analyse du risque, et la certification électronique.

A travers tous ces modules TRACES, satisfait aux obligations de l'accord OTC (Obstacle Technique au Commerce) de l'Organisation Mondiale du Commerce, permet d'assister plus particulièrement certains pays en développement et s'inscrit dans les objectifs de la société d'information de la stratégie de Lisbonne en matière d'e-commerce en travaillant de conserve avec les autres administrations impliquées.

Pour conclure je voudrais remercier tous les Etats membres et tous leurs utilisateurs pour les résultats obtenus et pour le soutien qu'ils continueront à apporter à TRACES au bénéfice de l'ensemble de la société.

**Abonnez-vous à la lettre d'information !**